
Cette nuit, j'ai fait un rêve....

lundi 23 août 2004

de Francis OUDOT Président de l'ANDEV - Allocution de clôture des journées de Roubaix.

Cette nuit, j'ai fait un rêve.... J'ai rêvé d'un enfant de deux ans, un de ceux "qui viennent juste d'être bébé" et que l'on s'apprêtait à scolariser.

Il m'est apparu dans ce rêve et m'a dit :

Bonjour Monsieur, je viens de rentrer à l'école pour la première fois et « ça craint ». S'il te plait j'aimerais bien que tu calmes mes peurs et que tu démines mes angoisses !

Tu me fais un bien grand honneur en t'adressant à moi, lui répondis-je, et même si je ne suis pas forcément le mieux placé pour t'aider, je veux bien essayer de le faire.

Par la vitre du couloir, j'aperçus alors ses parents qui l'attendaient derrière la porte.

Mais tu as vu les parents que tu as ? Repris-je en les désignant du doigt. Ces braves gens à qui l'on donne à choisir pour toi entre un accueil en petit groupe dans une structure spécialisée pour la petite enfance moyennant 500 euros par mois et une pré-scolarisation gratuite à l'école, au milieu de 30 autres petits bébés de ton âge ! Tu vois comme ils culpabilisent d'avoir à se séparer de toi et de te laisser te débrouiller seul dans cette grande galère que constitue l'école.

En plus, on leur a déjà dit que toi, petit enfant qui ne sait pas encore bien parler ni maîtriser tes gestes ou tes déplacements, tu devras t'exprimer dans un français correct à la fin de cette première année de section de « petits », et tu devras savoir lire le 15 décembre de l'année où tu atteindras tes six ans, faute de quoi ce sera fini pour toi : tu ne deviendras jamais un énarque, tu seras condamné à l'échec scolaire et à vivre en marge, rejeté de la société !

Tes parents sont d'autant plus angoissés qu'ils ont rencontré eux-mêmes des difficultés à l'école dont ils ne comprennent pas toujours bien comment elle fonctionne et ce qu'elle attend d'eux.

Je sais qu'ils ne se sentent pas bien, surenchérit l'enfant, c'est bien pour cela que je te les ai amené, mes parents !

Un peu déstabilisé par les propos de l'enfant, je me disais que j'allais laisser momentanément la question des parents de côté pour me tourner vers l'institutrice que je n'avais pas vue jusqu'ici, mais qui les accompagnait, et se trouvait dans le couloir, à quelque pas derrière eux. Bien mal m'en pris car je ne pus que m'interroger de plus belle :

Mais tu as vu l'institutrice que tu as ? Elle sort de l'IUFM, elle n'a pas été spécialement formée pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans comme toi. Au bout d'à peine deux ans d'exercice, on lui a dit qu'il allait lui falloir prendre en charge la direction de l'école parce que personne ne voulait de cette responsabilité-là. D'ailleurs, elle est Directrice parce que comme vous dormez encore l'après-midi, et que personne ne vient le samedi matin, cela lui donne un peu de temps de « décharge » (c'est

vraiment laid comme terme) et du coup, elle peut en profiter pour essayer de faire tourner ton école !

Pas étonnant qu'elle ne se sente pas bien dans sa classe l'institutrice, et ce d'autant plus que la méchante municipalité (qui ne comprend décidément rien à rien) ne lui donne pas une ATSEM à temps complet par classe, ce qui l'oblige à gérer les relations avec ses collègues pour découper le temps de travail de l'ATSEM, et le répartir entre ses collègues sans que ces derniers ne soient tenu de modifier le moindre accent sur l'organisation « pédagogique » de leur classe. Attention c'est très dangereux de chercher à imposer quelque chose à un enseignant, car chacun est maître dans sa propre classe !

En plus, il lui faut mettre en place un projet d'école, et tout le monde n'est pas d'accord dans le conseil des maîtres sur la nécessité ni les moyens d'intégrer les petits dans l'école sauf, bien sûr, si l'on risque une fermeture de classe.

Pour couronner le tout, voilà la Municipalité qui se mêle de vouloir faire un Projet Educatif Local, (« qu'est-ce-que-cest-que-ça, on a déjà un CEL pour payer les intervenants de gym et le guitariste, ça ne leur suffit pas ? ») qui, de plus, doit être cohérent avec le projet d'école. (« Cela m'arrangerait tellement s'ils faisaient leur -projet éducatif machin- dans leur coin et qu'on puisse travailler tranquillement »).

Je sais qu'elle ne se sent pas bien, me rétorque l'enfant, c'est bien pour cela que je te l'ai amenée mon institutrice !

Évidemment, le cadre territorial que je suis, et donc par définition incompetent notoire en matière de pédagogie, se trouvait bien embarrassé face à cette pauvre institutrice, Directrice de l'école maternelle de l'enfant. Par contre, étant chargé de gérer les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles, je me disais que c'était peut-être dans cette direction qu'il fallait chercher.

Malheureusement de nouvelles questions se posèrent à moi, dont je fis part à l'enfant :

Mais tu a vu l'ATSEM que tu as ? Lui dis-je. « La dame » comme ils disent tous, qui t'accueille dans l'école, t'habille et te déshabille, qui te touche, te rassure, te prends même quelquefois dans ses bras ou qui t'aide à accomplir certains gestes, remplit autant de fonctions « maternelles ». Elle t'accompagne, elle t'aide et t'apprend les moments de propreté, elle est là quand tu t'endors, elle est là quand tu te réveilles, elle est à l'intérieur de la classe. Pourtant dans la classe, elle s'y sent quelquefois reléguée, transparente, certains maîtres préférant même l'envoyer faire des menus travaux dans les couloirs. D'ailleurs, il n'y a plus de place dans l'école, disent-ils, et c'est quand même plus important d'avoir une BCD que d'avoir un endroit décent où les ATSEM puissent travailler !

Après tout, elle n'est pas forcément davantage prête que les instituteurs à accueillir des tout jeunes enfants qui ne savent pas parler, et qui expriment leurs angoisses par leurs cris et leurs pleurs, la laissant démunie face à leurs réactions, même si elle a reçu une formation spécialisée dans le cadre du CAP petite enfance dont elle est titulaire.

Et puis, à 16 h 30 ce n'est pas fini pour l'ATSEM ! Après une journée correspondant à celle des enseignants, une deuxième journée commence, consacrée au nettoyage, au rangement, aux petits

travaux pour la préparation de la classe du lendemain, et si elle n'a pas fini le soir, c'est le lendemain matin tôt qu'il lui faudra finir de s'acquitter de ces tâches.

Enfin, quand viennent les vacances scolaires, que les enfants et les enseignants s'en vont, elle reste seule dans l'école pour le grand nettoyage avant que de prendre un repos bien mérité, (mais beaucoup plus bref que celui de l'institutrice).

Enfin, au fil des années, quand les enseignants commencent à en avoir assez (parce que franchement c'est usant d'être enseignant et de travailler avec des tout petits dans une classe), et qu'ils s'apprêtent à prendre une juste retraite, l'ATSEM a encore entre cinq et dix ans à faire ! De surcroît, elle ne peut plus rien porter parce qu'elle a mal au dos (et s'occuper des enfants de deux ans quand on ne peut même plus les porter, cela devient difficile !), elle ne peut plus monter sur les marches de l'escalier (difficile pour laver le haut des carreaux de fenêtre ou pour faire les poussières au-dessus des armoires et des tableaux, quand un enfant est allergique ou que l'institutrice l'est elle-même ou tout simplement qu'elle ne supporte pas un grain de poussière) etc, etc.

Je sais qu'elle ne se sent pas bien, me rétorqua l'enfant, c'est bien pour cela que je te l'ai amenée mon ATSEM !

Je me sentais fort dépourvu face à ces adultes que le petit enfant m'avait amenés et je le fus plus encore quand, m'inquiétant auprès de lui de savoir si d'autres personnes l'avaient accompagné, il me désigna la fenêtre et me répondit :

Il y a plein d'autres gens : il y a deux animateurs, un aide éducateur et, comme je suis dans une classe passerelle, il y a aussi un éducateur de jeunes enfants, sans parler de tous ceux qui passent de temps en temps me voir, les assistantes sociales de PMI, le médecin scolaire (il n'est pas embêtant lui, on ne le voit presque jamais), la bibliothécaire scolaire (j'aime bien les livres où il n'y a que des images), le plus rigolo c'est celui qui dit qu'il est un artiste et qui nous a fait de l'art plastique avec les trucs cassés récupérés ici ou là...

Comme il gardait le bras tendu dans cette direction, je m'approchais de la fenêtre et vis alors dans la cour tous ces adultes dont l'enfant venait de parler, que ses parents, l'institutrice et l'ATSEM venaient de rejoindre.

Ils avaient dessiné une grande marelle sur le sol, comportant un certain nombre de cases au sein de chacune desquelles était inscrit un mot : dans l'une était inscrit le mot « éducation », dans la deuxième « instruction », dans la suivante « animation pédagogique », dans une autre « assistance éducative », une autre encore « socialisation » ou « initiation », etc...

Le jeu consistait à lancer le palet sur l'une des cases de la marelle, le lanceur devant la rejoindre à cloche-pied. Si jamais ce n'était pas la « bonne » case (c'est-à-dire une case sur laquelle le joueur était officiellement autorisé à passer), tous les autres joueurs lui tombaient dessus en criant « t'es mort ! » ; dans le cas où le palet était simplement à cheval sur une case « interdite », c'était pareil !

Celui qui gagnait la partie était celui qui, tout simplement, restait en vie à la fin du jeu.

J'étais accablé par la cruauté de ce jeu, et je m'inquiétais de la santé physique et morale des joueurs qui, de toute évidence s'interrogeaient sur la manière dont s'articulaient leurs missions, leurs responsabilités les unes par rapport aux autres avec, chacun, leur propre

conception de l'éducation d'un « tout-petit-enfant-de-deux-ans-qui-hier-encore-était-un-bébé »

Moi aussi j'ai un peu de mal à me repérer, répondit l'enfant, et je sais qu'ils ne se sentent pas bien, ces adultes, rajouta-t-il, c'est bien pour cela que je te les ai amenés mes animateurs, mon aide éducateur et mon éducateur de jeunes enfants !

Alors d'un seul coup, j'ai senti l'angoisse monter en moi, tant je me sentais démuni pour répondre aux attentes du petit enfant. Pourtant, une idée qui me parut lumineuse me vint tout à coup :

Je vais me renseigner auprès des hautes instances, celles qui décident, lui dis-je, le Maire et son Adjoint chargé de l'éducation. (j'avais en effet d'emblée écarté l'idée saugrenue de m'adresser à ma Direction Générale dont les « choix stratégiques » m'étaient encore plus incompréhensibles que le comportement des personnages que m'avaient amené l'enfant).

Arrivé devant mon Adjoint chargé de l'éducation, après avoir laissé momentanément l'enfant compter les points du jeu de marelle, je lui exposais la situation, brièvement (car il n'aime pas les longs discours sauf quand c'est lui qui les fait), et il me rétorqua du tac au tac :

Je fais ce que je peux pour les écoles, et j'y consacre beaucoup d'argent, me dit-il. Mais quand je les sollicite pour mettre en place un projet éducatif local, coordonné aux projets des écoles, la plupart d'entre elles me répond que cela ne les concerne pas. Quand je veux mettre en place une opération de construction ou de restructuration d'une école et que je demande pour cela quel fonctionnent pédagogique le projet architectural doit traduire, on me répond de ne pas me mêler de pédagogie mais de donner simplement plus de moyens financiers...

Bien sûr, continua-t-il, j'ai bien entendu le Professeur Hubert MONTAGNER (1), et je veux bien mettre des aquariums dans les écoles puisqu'il en vante les fonctions anxiolytiques...

Ma concentration faiblit un moment, et m'adressant à mes collègues, Directeurs de l'Éducation, par l'esprit (que j'ai fort impertinent au demeurant) je pensais : « Si vous avez des sous, si vous disposez d'une queue de crédit, pour vous simplifier la vie offrez donc un aquarium à votre Adjoint ! ». Mais mon attention fut vite rappelée par mon Adjoint qui poursuivait :

Le problème avec les aquariums, c'est que les poissons vivent toute l'année et que pendant les vacances, personne ne s'occupe plus des poissons. Résultat, au bout de deux ans, les poissons sont morts. C'est comme les plantations du jardin pédagogique qui crèvent parce qu'il n'y a personne pour les arroser, ou les structures de motricité et tous les matériels que l'on installe dans l'école à la demande des enseignants et que la Commission de Sécurité se dépêche à nous faire retirer !

C'est vraiment trop compliqué mon gars, conclut-il familièrement, j'aurai bien voulu t'aider mais je n'ai pas de réponse à te donner, débrouille-toi !

Je commençais à me sentir mal et, le remerciant, je décidais d'aller trouver l'Inspecteur d'Académie. Ce dernier qui me reçut non sans un certain étonnement (je ne fais en effet pas officiellement partie de la communauté éducative), me dit :

Mais pourquoi t'occupes-tu de la scolarisation des enfants de 2/3 ans, ce n'est pas à toi à traiter cela, c'est à nous, et si tu continues à mettre ton nez dans nos affaires, cela va aller mal pour toi.

J'expliquais alors mon histoire de petit enfant, et finalement nous tombâmes d'accord sur le fait que nous étions dans la même galère, participant tous les deux au service public national de l'éducation et donc détenteurs, l'un et l'autre, d'une responsabilité et d'une légitimité partagées pour parler de la scolarisation des enfants de deux à trois ans.

J'avais l'impression d'avoir fait un énorme bond en avant, mais je fus vite contredit par les propos de l'Inspecteur d'Académie qui reprit :

Vous êtes bien gentil, Monsieur le Directeur de l'Éducation, mais j'ai des contraintes de gestion, et je veux bien développer la scolarisation des enfants de 2/3 ans, mais j'ai du personnel à gérer, et je ne peux pas mettre autant de gens que je voudrais.

Il s'interrompit un instant pour réfléchir, puis renchérit :

Et puis je veux bien respecter les rythmes de ce petit enfant qui est un peu angoissé, mais le problème c'est que j'ai un calendrier scolaire, j'ai un programme scolaire, j'ai les revendications d'enseignants sur leur régime horaire de travail, leurs décharges de fonction etc. etc. Je ne peux vraiment pas en faire davantage avec mes seuls moyens. Il faudrait que les municipalités payent davantage....

J'avoue que, le rêve se transformant en cauchemar, je n'écoutais pas la fin des propos de l'Inspecteur d'Académie et je me décidais de m'adresser à Dieu, plutôt qu'à l'un de ses saints, fussent-ils laïques.

J'arrivais donc prestement dans le Cabinet de Monsieur le Ministre qui me reçut avec une feuille de papier dans chaque main :

Dans sa main gauche (voyez-y une quelconque allusion politique puisque c'était plutôt un Ministre de gauche qui avait pris ces dispositions) le Ministre tenait une ancienne circulaire qui stipulait qu'il fallait favoriser l'accueil des enfants de 2/3 ans, mais seulement quand il y avait de la place dans l'école, et prioritairement dans les quartiers démunis, là où cela était vraiment nécessaire. En fait, elle stipulait qu'il fallait négocier au cas par cas, admettant même, quand il y avait de la place, la possibilité de scolariser à la rentrée, des enfants âgés d'un an et neuf mois ! (là, il y est allé un peu fort l'ancien ministre !)

Dans la main droite le (nouveau) Ministre tenait une note de son directeur de cabinet qui lui indiquait que la scolarisation des 2/3 ans était somme toute assez marginale, et qu'il y avait là un « gisement de postes » potentiel.

La note précisait qu'un transfert aux collectivités locales de cet accueil ne passerait sans doute pas bien auprès des enseignants, mais qu'en laissant pourrir les choses, et en jouant un peu sur les restrictions budgétaires, on pourrait récupérer chaque année quelques postes, de telle sorte que là, par exemple en Bretagne, où l'on a 80 % des enfants de moins de trois ans scolarisés, on descendrait progressivement à 70, à 60, puis à 50%, tout en récupérant via les départs en retraite des postes d'enseignants.

Elle indiquait également qu'en cas de contestation des collectivités locales face à cette restriction, on pourrait leur rappeler que la préscolarisation n'était pas obligatoire, et qu'il leur revenait d'augmenter leurs places de crèches pour pouvoir accueillir les enfants jusqu'à trois ans.

Comprenant d'emblée que je n'aurais pas de réponse à mes questions, je m'en retournais chez moi en me disant à moi-même :

Tu as vu le Ministre que tu as ?

Totalement et définitivement désorienté, j'arrivais devant le petit enfant qui me dit, en voyant ma mine déconfite :

Je vois bien que tu vas mal, plus mal que moi encore ! Mais ne t'inquiètes pas, je vais t'emmener voir le Docteur Maurice TITRAN (2).

Aussitôt dit, aussitôt fait !

Arrivé chez le Docteur Maurice Titran qui nous reçut immédiatement, l'enfant prit le premier la parole et exposa ses problèmes. Avant même qu'il ait eu le temps d'exposer les miens, le Docteur lui répondit :

Je comprends bien, mais tu as vu le Directeur de l'Éducation que tu as ?

Le « tout-petit-enfant-de-deux-ans-qui-hier-encore-était-un-bébé » lui répondit avec un sourire d'ange, comme il se doit :

Je sais qu'il va mal, Docteur, c'est pour cela que je vous l'ai amené à Roubaix, mon directeur de l'Éducation !

Alors le Docteur Titran m'a dit, et cela m'a rasséréiné, que nous n'avions guère le choix des solutions :

C'est de cet enfant-là, de celui qui t'a amené, dont il faut parler m'a-t-il dit, il faut recenser les expériences, mixer les cultures professionnelles. Pour cela on doit apprendre à ces acteurs qui jouent encore à la marelle dans la cour, à se découvrir, à se reconnaître dans leur légitimité respective, à se parler d'un projet qui cherche à rendre cohérentes entre elles les différentes actions, et à toujours mieux adapter conditions d'accueil et d'éducation à ces enfants.

Il faut se poser la question, rajouta-t-il, de savoir ce que sont, et ce que deviennent, les structures expérimentales, comme les classes passerelles, si aux vues de leur évaluation, elles doivent disparaître ou si elles doivent se généraliser en s'appuyant sur la diffusion des expériences des savoir-faire qu'elles mobilisent. En tout état de cause conclut-il, ce n'est qu'ensemble que l'on peut avancer.

Je me tournais alors vers l'enfant et l'invitais à retourner auprès de ses parents.

Sur le chemin du retour, je songeais à ce qu'avait dit Frédéric BOURCIER (3), à savoir que le projet éducatif local constituait un cadre privilégié dans lequel l'accueil des enfants de 2/3 ans devait être un axe majeur et qu'il fournissait un espace privilégié pour que les différents acteurs puissent discuter les uns avec les autres, en toute légitimité et en toute sérénité.

Victime de mes rythmicités ultradienne et circadienne chères à Mme Claire LECOMTE-LAMBERT (4), je suis alors passé du stade de sommeil à celui de veille.

Impressionné que j'étais par la description qu'avait faite cette dernière de tout ce qui se passait dans mes différentes phases du sommeil (et dont je n'avais même pas conscience), je me suis immédiatement interrogé sur la nature de mon rêve : Sortais-je d'un sommeil paradoxal, caractérisé par ses rêves « complètement farfelus » qui prennent même la forme de cauchemars, ou sortais-je d'un sommeil profond, caractérisés par ses rêves au contraire très construits voire prémonitoires mais qui peuvent générer des terreurs nocturnes ?

J'évacuais rapidement cette question métaphysique, la laissant aux spécialistes émérites, tant je me sentais soudainement calme et détendu car, faute de synthèse pour ces deux journées de réflexion de l'ANDEV à Roubaix, j'avais réussi à échafauder deux hypothèses de travail, renvoyant à un choix qui n'avait rien de cornélien :

Soit les acteurs éducatifs que nous sommes, arrivons à nous mettre d'accord localement, chacun avec ses savoir-faire et chacun avec ses compétences, pour développer un accueil plus pertinent, plus adapté aux caractéristiques et aux besoins des petits enfants, de leur famille et en fonction des attentes réelles recensées sur chaque territoire.

Cela s'entend bien su à l'école mais aussi autour de l'école, à partir des ressources disponibles, avec les moyens qui sont accordés par les institutions nationales, aussi bien le Ministère de l'Éducation Nationale, que le FASIL ou les CAF, et nous aurons les moyens de faire un pas en avant.

Soit nous ne sommes pas capable de nous mettre d'accord et nous décidons tout simplement d'abandonner l'accueil des enfants de 2/3 ans, chacun se repliant sur son propre terrain en accusant les autres acteurs d'être responsables de cette dégradation progressive.

Si j'osais une opinion personnelle, je dirais que je préfère largement la première solution mais le fait que je sois capable de concevoir la deuxième m'a complètement et définitivement rassuré :

Je me suis rendormi en me disant que si je pouvais concevoir la deuxième hypothèse, je ne serais peut-être pas capable d'être Maire, parce que cela voudrait dire que je serais bien loin des réalités locales et des besoins des habitants et des familles mais que je serais, par contre, résolument capable d'être Ministre !

(1) Professeur Hubert MONTAGNER, Professeur des Universités, Directeur de Recherche à l'INSERM, UMR CNRS 55 43, Université de Bordeaux 2

(2) En parodiant le Docteur Maurice TITRAN Pédiatre, Directeur du CAMPS-CHR de Roubaix, qui j'espère me le pardonnera, je tenais à le remercier d'être venu parmi nous et je regrette que, fatigués et par le voyage et par la journée intensive, nous n'ayons pu lui poser davantage de questions, mais en l'évoquant largement aujourd'hui, je tenais à lui rendre hommage en mon nom personnel et en votre nom à tous.

(3) Frédéric BOURCIER Adjoint au Maire chargé de l'Education de la Ville de Rennes, Président du Réseau Français des Villes Educatrices

(4) Mme Claire LECOMTE- LAMBERT, psychiatre, Universitaire

Voir également le site Internet de l'ANDEV : www.andev.fr